

# Les nouvelles Bouloc

## Sommaire

- Dossier : ..... 1/2  
**Bouloc au centre de son patrimoine**



Dossier

- L'actualité de la Communauté ..... 4  
de Communes du Frontonnais
- Le 1<sup>er</sup> trimestre en photo ..... 6/7
- Un boulocain éducateur ..... 8  
de chien pour aveugles
- Famille d'accueil pour ..... 10  
Mécénat Chirurgie Cardiaque
- Les nouveaux commerçants ..... 12



Depuis janvier 2013, la Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement d'adresse (à l'accueil de la Mairie ou par mail au service communication) ou de dire à un de vos voisins qui ne l'aurait pas reçu de nous le faire savoir...

[communication@mairie-bouloc.fr](mailto:communication@mairie-bouloc.fr)

## Bouloc au centre de son patrimoine



**A** Bouloc, l'année 2013 est placée sous le signe du Patrimoine. A l'heure où notre commune continue de grandir et d'accueillir, année après année, de nouveaux habitants, Bouloc aspire à ne rien oublier de son passé et de son histoire. C'est dans cette optique que la Municipalité soutient et sera même à l'initiative de plusieurs projets qui vont rythmer les prochains mois sur notre commune. Tour à tour, sous forme d'événement, de restauration, de soirée découverte ou de mise en commun grâce au

mode associatif, la rédaction de Bouloc les Nouvelles a décidé de mettre en avant ces prochains temps forts.



## Souscription pour la rénovation du retable de l'église

**L**e vendredi 12 avril 2013 à 16 h 00, la Municipalité va officialiser sa souscription à la Fondation du Patrimoine. Cette démarche permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine de proximité, public ou associatif. La restauration du retable de l'église, daté du XVII<sup>e</sup> siècle et classé Monument Historique depuis 1933, entre dans cette démarche.

Datée du XVI<sup>e</sup> siècle, l'église de Bouloc a été édifiée selon un plan traditionnel, orienté vers l'Est, avec des matériaux caractéristiques du pays tels que la brique. Surmonté d'un clocher-mur typiquement toulousain, constitué de cinq baies campanaires, cet édifice religieux est de style gothique. La pointe de son clocher s'élève à 24,50 mètres au-dessus du sol et est encadrée par des pinacles composés, en leurs sommets, de croix en fer forgé. A l'intérieur du monument, un chef d'œuvre en bois sculpté, peint et doré, le retable est situé dans le chœur. L'église de

Bouloc a été régulièrement entretenue au cours du temps. La dernière campagne de rénovation et de mise en valeur extérieure a duré quatre années et s'est achevée en 1998. Cependant, de nos jours, l'intérieur de l'édifice nécessite des travaux de sauvegarde. Ainsi, le maître autel et le retable doivent faire l'objet de coûteux mais indispensables travaux de restauration afin de les valoriser et de garantir leur pérennité pour l'avenir. Les interventions projetées concernent l'intégralité de ces deux objets mobiliers, aussi bien leurs structures que leurs précieux décors. Grâce à cette souscription, particuliers comme particuliers peuvent soutenir cette opération de conservation et de mise en valeur du maître autel et du retable de l'église de Bouloc.



# Bouloc au centre de son patrimoine

## Dossier

### ↳ Brèves

Depuis le printemps 2012, une plaquette de présentation « guide de visite » est disponible à l'entrée de l'église où l'on trouve également un panneau explicatif.

### Une association du patrimoine

C'est une idée qui fait son chemin... Lors de la première participation de Bouloc aux journées du patrimoine en septembre dernier, plusieurs boulocaines et boulocains attachés au village et à son histoire avaient évoqué leur souhait de pouvoir se réunir afin de mettre en commun leurs souvenirs et partager tout cela avec ceux qui aimeraient en savoir plus sur ce qui les entoure. Vendredi 12 avril à 17 h 00, un rendez-vous ouvert à tous est programmé à la Mairie de Bouloc (au premier étage). Si vous souhaitez vous informer

sur ce projet de création d'une association du patrimoine boulocain, vous renseigner ou vous investir : vous êtes les bienvenus. Cela se déroulera juste après la cérémonie de signature de la souscription pour le retable de l'église, où vous êtes également conviés.



### 2<sup>e</sup> participation aux journées du patrimoine

Pour leur trentième édition, les journées du patrimoine 2013 auront lieu les samedi 14 et dimanche 15 septembre et auront pour thème : « 1913-2013, cent ans de protection ». Les journées européennes du patrimoine démontrent l'attachement à la culture et aux chefs d'œuvre architecturaux, renforçant le lien qui les unit aux traces indélébiles d'un passé commun, et soulignent

leur attachement à ces trésors collectifs, façonnés et conservés par les générations passées. Pour sa première participation l'an passé, Bouloc a vu une cinquantaine de passionnés se regrouper devant la Mairie pour une visite commentée du village et de l'église. Pour cette nouvelle édition, le programme est en cours d'élaboration et la future association du patrimoine devrait y contribuer.



### L'actualité du lavoir

En 2012, la Municipalité a procédé à une réfection de la couverture du lavoir. Dépose de la toiture, remplacement des pannes et des chevrons détériorés par les infiltrations, remplacement en totalité de la volige, pose de dalles et de herse anti moineaux, remplacement des tuiles canal à plus de 50% : tuiles neuves à talon dessous et pose de tuiles de récupération dessus pour conserver l'aspect ancien et accrochage des tuiles par des crochets spéciaux. De quoi entrevoir le prochain quart de siècle avec solidité...

### Bouloc à travers le temps

Cette nouvelle rubrique vous accompagnera désormais à chaque publication dans le but de vous présenter l'évolution et l'histoire d'un bâtiment de notre commune à travers le temps.

Cette première chronique est consacrée à l'histoire du lavoir. Bouloc a pu conserver ce bâtiment symbolique du passé tel qu'il avait été construit. Ce lieu appelé « Fount Grande » est indiqué en 1814 comme la source la plus abon-



dante du village. Il n'y a pratiquement pas de traces écrites sur l'origine du lavoir dans les archives communales. En 1937, il est décidé de réparer la toiture et d'acheter deux bancs à laver pour cette construction qui a subi les affres du temps. Peu après les années 50, il tombera dans l'oubli, suite à l'arrivée de l'eau potable dans les foyers. L'eau du lavoir, elle, a été déclarée non potable en 1978. Une importante restauration

fut engagée en 1991 pour assurer la pérennité de ce bâtiment, témoin d'un passé pas si lointain. Le lavoir est constitué d'un mur de brique adossé au chemin Saint-Pierre et de quatre gros piliers qui supportent une toiture à trois pentes. Le puits carré, bâti en briques foraines, clos, s'élève jusque sous la toiture. Un trop plein évacue les eaux vers le ruisseau de Cardillou, tout proche, puis les conduit jusqu'au Girou.

### Soirée découverte du patrimoine toulousain

Vendredi 24 mai à 20 h 30, Francis Laffitte proposera une soirée découverte du patrimoine toulousain dans la salle des fêtes de Bouloc. L'auteur de « Visitez Toulouse avec Gargouillette » revisitera le patrimoine toulousain par l'intermédiaire de ses monuments. Une méthode originale et interactive pour découvrir la grande Histoire. L'entrée sera gratuite et cette soirée s'inscrira parfaitement dans la démarche de valorisation du patrimoine. Une visite gratuite des monuments majeurs de Toulouse sera organisée dans les semaines qui suivent.



## Point sur les travaux et les projets

### Rénovation et mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes

Montant : 50 000 €

Les travaux vont démarrer après l'arrêt du chauffage (de mai à septembre 2013). L'objectif de l'opération est la création de sanitaires aux nouvelles normes avec accessibilité handicapé : mise en place de sanitaires supplémentaires, d'un appareil de séchage de mains et des robinets automatiques. Pendant la durée des travaux un module sanitaire sera installé à l'extérieur, sur le parking.

### Rénovation des locaux de la Mairie

Montant : 25 000 €

La salle des mariages a été rénovée par les services techniques (rénovation des peintures, pose d'un parquet et remplacement des appareils de chauffage). C'est également le cas d'un bureau au premier étage dans le cadre de la réorganisation des services de la mairie.

### Maison des associations

Un réaménagement des salles à l'étage est envisagé et sera réalisé cette année en concertation avec les associations pour mettre en adéquation les locaux avec les demandes. La maison des associations sera également équipée du Wifi afin de permettre le raccordement Internet dans toutes les salles. Les associations seront tenues informées de cette évolution.

### Extension du réseau d'assainissement en divers points :

- Chemin St Pierre (65 mètres). Les travaux qui viennent d'être réalisés (mars 2013) ont permis le raccordement de 4 habitations.
- Chemin du Moulin à vent (150 mètres). En juin 2013, cette extension de 150 mètres permettra la liaison avec le nouveau lotissement du Vigé et le raccordement de 19 lots et 14 logements sociaux.
- Route de Vacquiers - 1<sup>re</sup> tranche (725 mètres) - Des travaux importants débuteront durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2013. Raccordement de 20 habitations.

### Maison des jeunes intercommunale

Le projet de Maison des Jeunes devient intercommunal. La réalisation sera prise en charge et financée par la Communauté de Communes du Frontonnais afin que d'autres jeunes des communes voisines puissent bénéficier de cette structure adaptée pour les adolescents de 14 à 21 ans. Cout de l'opération : 450 000 €.

### Extension de l'éclairage public

Impasse du Pastel (4 800 €)

Première réalisation en éclairage public photovoltaïque.  
Détails de l'opération à venir dans notre prochaine édition.

Rue des Juillasses (2 000 €)

Pose de 2 candélabres supplémentaires dans l'extension de la rue.

Parking rue de la Tuilerie (1 500€)

Installation de l'éclairage avec la pose de 2 candélabres.

Route de Castelnau (65 000€)

Rénovation de l'éclairage sur la totalité de la longueur de la voie après réalisation du cheminement piétonnier. Pose de 37 candélabres.



### Cheminement piétonnier

Route de Castelnau (2<sup>e</sup> tranche)

Montant : 250 000 €

La sécurisation de la Route de Castelnau va se poursuivre avec la réalisation de la deuxième et dernière tranche de travaux. Celle-ci va permettre de prolonger la voie piétonne et cyclable existante jusqu'au chemin de la Gargasse, soit une longueur de 540 mètres. Après la réalisation de cet aménagement important, cette voie qui supporte un trafic de plus de 5000 véhicules par jour, sera totalement sécurisée pour les piétons et cyclistes, jusqu'à la limite de la commune.

### Extension et rénovation des équipements sportifs

- La salle omnisport a été équipée pour permettre la pratique d'une nouvelle activité sur la commune : le Futsal. Cela représente : pose de cages adéquats, traçage du terrain et mise en place de filets de protection. Coût total : 9 200 €.
- L'évolution des normes nous impose de remplacer les panneaux de mini basket mobiles. Coût : 7900 €.
- Les deux courts de tennis nécessitent des travaux de rénovation importants. Coût estimé : 27 000 €.
- Pose de nouvelles cages de football. Installation en cours. Coût : 2390 €.

## Les brèves de la communauté de communes



La Communauté de Communes se devait d'avoir un logo permettant de l'identifier facilement. C'est chose faite. Le logo retenu est la synthèse d'une réflexion lancée au sein du personnel de la Communauté de Communes. Symbolique du graphisme : le mouvement et le dynamisme que doit impulser cette nouvelle entité, sont donnés par les formes arrondies et par sa construction générale. Sa définition s'appuie sur la représentation symbolique des éléments significatifs qui composent son territoire. La couleur verte

représente la partie du territoire située dans la vallée de la Garonne. L'Ocre symbolise les côteaux du frontonnais et les terrasses du Tarn. Les deux barres bleues rappellent, l'une horizontale, le Girou, l'autre verticale, le canal latéral à la Garonne. Enfin, le gris représente l'autoroute A62 qui traverse aussi, le territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais. Les BoulOCAINS, comme les résidents des neuf autres communes, vont découvrir prochainement ce graphisme sur des panneaux en bordure de voie, sur des véhicules et des bâtiments.

## L'actualité de la CCF

La mise en place de la Communauté de Communes du Frontonnais, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2013, se poursuit activement. Toutes les commissions sont installées et elles ont commencé leur travail de réflexion et d'organisation, chacune dans les compétences qui leur ont été attribuées.

La deuxième réunion du Conseil Communautaire composé de ses 35 membres, s'est tenue le 5 mars à St Sauveur. A l'ordre du jour figuraient plusieurs points importants.

D'abord, une série de propositions de délibérations qui concernait les 91 agents de la Communauté de Communes : création du Compte Epargne Temps, instauration de la protection sociale complémentaire, de l'indemnité d'astreinte, du régime des autorisations d'absences, du projet de régime indemnitaire.

Par ailleurs, la tarification unique sur tout le territoire, pour l'adhésion des jeunes aux structures « Jeunesse » a été fixée à 15 € par an. C'est une des premières mesures d'harmonisation des tarifs qui vient d'être adoptée.

Le Conseil Communautaire a également débattu sur la construction de la Maison intercommunale des jeunes qui doit être implantée à Bouloc. Ce projet important, qui représente un investissement de 450 000 €, initié par la mairie de Bouloc en 2011, est repris par la Communauté de Communes qui est maintenant compétente dans la gestion des structures « Jeunesse ». Le Conseil Communautaire a donné son accord sur le projet ainsi que sur son plan de financement. Ainsi, les jeunes de Bouloc et des communes avoisinantes disposeront de locaux adaptés pour l'accueil et les animations au PAJ et au CIJ regroupés dans un bâtiment de plus de 200 m<sup>2</sup> qui sera construit dans l'enceinte du complexe sportif.

A l'ordre du jour, figurait aussi le Débat d'Orientation Budgétaire. Pour son premier budget qui est en préparation, le Conseil Communautaire a fixé les grandes orientations qui vont permettre la mise en œuvre, dès 2013, d'une partie de son projet pour le développement du territoire.

Parmi les principales mesures envisagées, qui ont pour objectif d'améliorer



le service public rendu aux administrés dans les dix communes, figurent : l'harmonisation du portage de repas, l'extension du service de transport à la demande, la création de nouveaux logements d'urgence, l'ouverture de places supplémentaires en crèche, la participation à l'étude pour la construction de piscines intercommunales, l'extension du balayage mécanisé, etc.

Malgré un contexte financier difficile pour les collectivités territoriales, les élus ont exprimé au travers de ce Débat d'Orientation Budgétaire, la volonté de ne pas alourdir la fiscalité pour les administrés. Reste toutefois maintenant à bâtir le premier budget de la Communauté de Communes du Frontonnais, qui sera voté courant avril.

L'ensemble des décisions ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil Communautaire.



En 2013, le Projet Éducatif Local de la commune Bouloc a permis à un certain nombre d'acteurs locaux autour de l'éducation de se réunir pour des actions communes en faveur des enfants, des jeunes, et de leur famille. Voici quelques-unes de ses actions d'ores et déjà réalisées pour certaines.

## ↳ Enquête

Résultat de l'enquête sur «les mercredis après l'école» réalisée en octobre 2012 auprès des familles dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL) :

- 27 retours à l'école élémentaire sur 286 soit 10%
- 47 retours à l'école élémentaire sur 189 soit 25 %
- 11 enfants trop jeunes pour pratiquer des activités extrascolaires (- de 4 ans)
- 42 enfants sur les 74 retours de questionnaires sont gardés par leur famille le mercredi après midi
- Les activités judo, cirque et musique sont le plus en demande pour les enfants d'âge maternel
- Les activités danse et natation sont le plus demandées pour les plus grands

## Carnaval et stage de Batucada

18 enfants et jeunes ont participé au stage Batucada (7 enfants du Centre de Loisirs, 10 jeunes du PAJ de Bouloc et 1 jeune du Centre Animation Jeunesse de Villaudric). Il s'est déroulé du lundi 4 au jeudi 7 mars.



## Séjour à la neige du 4 au 6 Mars 2013

Les Centres de Loisirs de Bouloc, Villaudric, Cépet et Fronton ont organisé un séjour à la montagne du 4 au 6 mars 2013 à Seix en Ariège. Les enfants ont pu découvrir l'activité ski mais aussi la montagne sous la neige et le village de Seix et son château. Ils étaient 38 dont 12 de Bouloc.

## Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité à Bouloc

Cette année encore un accompagnement des enfants, des jeunes et de leur famille est proposé dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

9 enfants de l'école élémentaire de Bouloc sont inscrits et 7 jeunes du collège Alain Savary de Fronton.

Un intervenant pour quatre enfants présents est prévu. L'encadrement est assuré par deux agents municipaux (Géraldine PICHOL et Gwen DE SOUSA) et Sylvie CAMO, directrice enfance de LE&C GS et référent technique pour l'action enfance. Une animatrice LE&C-GS, Agnès LLORET et Nicolas FAYOL, direc-

teur Jeunesse de LE&C GS et référent technique encadrent l'action Jeunesse.

Le CLAS fonctionne pendant 22 semaines de mi-octobre à mi-mai, avec deux séances hebdomadaires d'une heure chacune. La première séance est essentiellement consacrée à la méthodologie d'aide aux devoirs. La deuxième est plus orientée vers l'ouverture culturelle avec notamment :

- « Pas Pareil » : un travail sur l'image de soi, avec la création d'une histoire personnelle sous forme de photo, BD (action enfance),
- Recherche documentaire, atelier autour de la lecture à la Bibliothèque de

Bouloc (action enfance),

- Autour de notre jardin pédagogique : construction de deux nichoirs à insectes (action enfance),
- Un projet de réalisation vidéo : « Bouloc vu par les jeunes » qui sera présenté lors de la soirée des nouveaux arrivants de décembre 2013. (action jeunesse),

Les enfants et les jeunes inscrits préparent également d'ores et déjà la fête du CLAS qui permettra de mettre en valeur tous leurs travaux de l'année scolaire. Elle aura lieu le jeudi 23 mai à 18h15 à la maison des associations.

## ↳ D'autres actions dans le cadre du Projet Éducatif Local

### • Avril/Mai 2013

Projet « Mangez bien à la cantine » avec les accueils de loisirs. Au programme : des animations autour des menus et de l'organisation des repas (règles d'hygiène, gestion des déchets...) en partenariat avec les écoles.

### • Juin 2013

Concours créatif dans le cadre de la Fraich'Attitude en partenariat avec la Bibliothèque.

### • Juillet 2013

Un repas partagé est à l'étude, avec les associations et autour de la fête locale.

### • Samedi 31 août 2013

Festival Jeunesse « Jouons différemment » organisé par le PAJ

### • Rentrée de septembre 2013

Distribution aux parents du guide d'information sur les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse et sur les associations.

# Le 1<sup>er</sup> trimestre en photo...

**Carnaval** • Avec l'ensemble des structures  
Enfance et Jeunesse dans le cadre du Projet  
Éducatif Local • 7 mars 2013



**Atelier radio** • Par l'asso-  
ciation «Les Amis de la Radio»  
à destination du «Point Accueil  
Jeunes» (PAJ)

1<sup>er</sup> mars 2013

*Enregistrement d'un spot  
d'annonce du carnaval.*

*Les jeunes du PAJ assistent aux  
émissions hebdomadaires diffusées sur  
CETA Radio le lundi soir de 19 h 00 à  
21 h 00 • [www.cetaradio.fr](http://www.cetaradio.fr)*



# Le 1<sup>er</sup> trimestre en photo...

## Cérémonie du 19 mars • Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie organisé par la FNACA • 16 mars 2013



Dépôt de gerbe des élus.

Discours d'Émile Petit (FNACA).



Le défilé.



### Marche silencieuse

- Marche blanche pour les deux ans de la disparition de Patricia Bouchon
- 16 février 2013



Près de 300 personnes étaient présentes.

## Non aux incivilités...

Depuis quelques semaines, les employés municipaux ont constaté une nette détérioration de la propreté autour des points de tri sélectif, avec le dépôt à même le sol de multiples déchets en tout genre. Outre le fait que ces dépôts sauvages occasionnent des nuisances pour la population, ils nécessitent également des interventions de nettoyage plus fréquentes

engendrant un surcoût pour la commune sur la facture des ordures. Le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter des déchets, objets ou matériaux sur un lieu public est par ailleurs puni d'une amende. La Municipalité a une forte volonté de créer une vie collective saine et respectueuse d'autrui. Mais il faut aussi, que tous les boulocains se comportent en vrais citoyens.



## ... oui à la déchetterie !

Vous pouvez apporter vos déchets à la déchetterie de Fronton, située avenue des Vignerons, sur la Route de Nohic. Elle est ouverte du lundi au samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00. Dimanche : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 18 h 00. Fermée le mardi et les jours fériés. Accès gratuit et réservé exclusivement aux particuliers des communes concernées (périmètre DECOSSET). Une pièce d'identité et un justificatif de domicile peuvent vous être demandés. Les déchets des artisans et commerçants ne sont pas acceptés. Le volume de déchets est limité à 5 m<sup>3</sup> par jour pour chaque usager. Renseignements au 05 62 79 17 30.



## Rythmes scolaires

Depuis de nombreuses années, les écoliers de Bouloc travaillent 4 jours et demi par semaine avec un certain nombre de mercredis libérés. A

compter de la rentrée de septembre 2013, il n'y aura plus de mercredis libérés et de ce fait les journées entières compteront 5 h 15 mn de cours au lieu de 5 h 30 mn

actuellement. Donc peu de changement pour les boulocains. L'organisation de la semaine scolaire sera détaillée dans le prochain « Bouloc les Nouvelles »...

## Un boulocaïn éducateur de chien pour aveugles

Depuis près d'un an, Jean-Paul Baldi est « famille d'accueil » pour l'association « Chiens Guides d'Aveugles Toulouse Grand-Sud ». L'objectif ? S'occuper d'un chien, en l'occurrence un

labrador, pour cette association qui a pour but d'améliorer et de renforcer l'autonomie et la sécurité des déplacements des personnes aveugles et mal voyantes du grand Sud-Ouest, grâce aux chiens guides d'aveugles. Comment ce boulocaïn, Jean-Paul Baldi, a pris cette initiative ? C'est très simple et il nous l'explique : « mon fils voulait un chien mais vu que chez nous ce n'était pas clôturé je ne voulais pas... Finalement, j'ai vu une publicité à mon travail et on a contacté l'association ». La suite ? Il nous la raconte : « On est allé à Clermont-Ferrand récupérer le chien qui avait deux mois et demi. On a visité l'élevage qui s'occupe de tout le sud de la France. Ils ont uniquement des chiens guides pour mal voyants, pas pour d'autres handicaps ». Maintenant que ça fait un an que le chien est avec lui, Monsieur Baldi le laisse « aller à l'école de l'association tous les jours de la semaine sauf le week-end ». Il le récupère donc le vendredi et c'est tout une organisation familiale qui s'est mise en place pour être avec l'animal. « Cela demande beaucoup de temps et de disponibilité. C'est pourquoi ce sont souvent des retraités qui sont famille d'accueil ». C'est tout un travail de sociabilité et d'appréhension de l'écoute qui était

à faire. « On nous a dit que, ce chien, c'était comme un sac à main, il fallait l'emmener partout pour qu'il apprenne : dans les magasins (et la plupart des commerçants jouent le jeu), dans les escalators, au restaurant, au cinéma ou encore à des endroits où il y a du bruit, ou du monde ». Les frais de nourriture et de vétérinaire sont pris en charge par l'association et lorsque Monsieur Baldi part en vacances, l'association confie le chien à une autre famille. Actuellement, le chien est donc à l'école « où il apprend à traverser la route, ramasser un objet tombé ou passer sur les passages piétons, et s'arrêter au feu ». Toute une éducation et une sacrée aventure pour toute la famille Baldi qui prend plaisir à expliquer aux gens cette expérience lorsqu'on lui demande, comme dans le métro où il est régulièrement questionné. En pensant au handicap des non-voyants, cette autre famille boulocaïne fait preuve de générosité et de solidarité.



Hadès, futur chien guide.

**Pour plus d'informations** vous pouvez contacter **Jean-Paul Baldi** au **05 62 79 14 53** ou l'**association des Chiens Guides d'Aveugles Toulouse Grand-sud** au **05 61 80 68 01**.

## Jean-Jacques Rouch a présenté Les « Cagots » à la bibliothèque

Vendredi 15 février, Jean-Jacques Rouch était l'invité de l'apéritif littéraire organisé par la bibliothèque municipale. Autour de son dernier livre, « Jean le cagot, maudit en terre d'oc », l'auteur a proposé une petite conférence interactive qui s'est conclue par des échanges très amicaux et quelques dédicaces de ce roman historique. Paru chez Privat, ce roman qui connaît un vif succès évoque l'histoire méconnue des cagots, population qui a vécu dans l'exclusion la plus totale pendant des siècles entre Garonne et Pyrénées. Un peuple maudit que l'on accusait de tous les maux et de porter la peste.

Longtemps journaliste à « La Dépêche du Midi », Jean-Jacques Rouch a reçu un bon accueil lors de ce rendez-vous

organisé par les bibliothécaires Elyette Dauthezac et Aurélie Asselin.



Jean-Jacques Rouch.

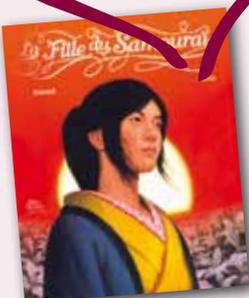
### Brève

#### Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans c'est-à-dire : les garçons et filles de 16 à 25 ans et les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans. Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur), jusqu'au jour du 18<sup>e</sup> anniversaire du demandeur. Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille ou un acte de naissance de l'intéressé à recenser s'il n'est pas né à Bouloc. Penser à emmener la pièce d'identité du parent qui se présente et la pièce d'identité de l'intéressé. Cette démarche est gratuite mais obligatoire !



## Bibliothèque



**Titre : La Fille du Samouraï**

**Auteur :** Fred Bernard, illustré par François Roca

**Editeur :** Albin Michel

**Album intergénérationnel (11 ans et +)**

C'est l'histoire d'un européen, Tomé, fils de marin, prêt « à voir du pays, acquérir et étendre ses domaines d'intelligence », comme le disait son père... il advient qu'il échoue sur une île habitée seulement d'un vieux samouraï et de sa fille

Tomo. Un secret terrible lie ces deux personnages qui ne sera levé que lorsque Tomé aura acquis la force suffisante pour affronter le « mal ». Au contact de Tomé, adulée par son père, muse musicienne et poète, Tomé s'entraîne et s'imprègne de la sagesse du maître qui a su si bien transmettre son savoir. Une grande aventure du tandem Bernard-Roca où se mêlent le voyage, l'amour, les secrets et les combats...

**EXTRAIT :** « Avec ses sabres, Masumi Musashi voulait rendre le monde plus beau. A l'époque, il n'était pas animé par un esprit de vengeance, il ne se battait pas avec colère, il voulait faire le bien, juste une larme de bien dans l'océan du mal. »

## Brève

### Opération tranquillité vacances

La Police Municipale vous propose l'opération « tranquillité vacances ». Désormais, lorsque vous vous absentez quelques jours de chez vous, vous avez la possibilité de le signaler à la Police Municipale qui vous fera remplir une fiche de renseignements. Ensuite, ce service municipal assurera une surveillance quotidienne dans votre quartier pendant votre absence pour s'assurer que tout va pour le mieux.

Pour toutes informations, rendez-vous au bureau de la Police Municipale, rue du Vigé, ou contactez-les par téléphone au 05 62 10 73 45.

## Dans le sillage de Tanguy De Lamotte...

### Une famille boulocaine au cœur de « Mécénat Chirurgie Cardiaque »

Faire venir en France des enfants atteints de malformations cardiaques afin qu'ils soient opérés, telle est la mission de l'association « Mécénat Chirurgie Cardiaque », soutenue par le skipper du Vendée Globe, Tanguy De Lamotte. A l'occasion du séjour d'un enfant du Bénin à Bouloc, accueilli le temps de son opération sur Toulouse, une soirée « coup de cœur » sera organisée, le vendredi 19 avril à 18 h 30 à la maison des associations. La famille boulocaine qui accueille actuellement cet enfant rendra compte de la démarche et échangera avec vous.

Ce rendez-vous sera aussi l'occasion de présenter l'association. Lors de cette soirée, vous aurez la possibilité de contribuer au financement de l'opération d'un autre enfant. Pour ceux qui ne peuvent se rendre à cette réunion, il y a la possibilité de suivre l'action et de faire un don de manière totalement sécurisée, à l'adresse :

[www.alvarum.com/bouloc-mcc](http://www.alvarum.com/bouloc-mcc)



## 4 questions à Nathalie, boulocaine famille d'accueil



Zacharie et Nathalie.

### Nathalie, vous êtes boulocaine et votre famille accueille un enfant africain venu se faire opérer en France grâce à « Mécénat Chirurgie Cardiaque ». Comment êtes-vous arrivée à cette participation ?

*J'ai entendu parler de « Mécénat Chirurgie Cardiaque » pour la première fois au cours de mes études, puis à nouveau lors d'une émission du « Journal de la santé » sur France 5. J'ai de suite été séduite par le concept de faire profiter, à de jeunes enfants du monde entier, de nos avancées médicales, et je me suis toujours dit qu'un jour je ferai partie de cette formidable entreprise. Seulement elle demande une très grande disponibilité pendant le séjour de l'enfant qui vit avec nous 24 h sur 24 pendant au moins 2 mois, donc les circonstances de vie font que ce n'est pas toujours envisageable... C'était le bon moment pour ma famille qui s'est unie pour ce projet : chacun d'entre nous doit modifier ses habitudes, la décision se devait d'être familiale !*

### Quels sont les motivations qui vous ont emmenée à vouloir participer ?

*En opérant ces enfants on leur sauve la vie ! Je me dis que si un de mes enfants était en danger et que quelque part des personnes pouvaient l'aider, j'aimerais qu'ils le fassent... J'ai la chance aujourd'hui de pouvoir me rendre disponible alors j'en profite pour contribuer à cette belle action en donnant de mon temps, et je suis convaincue que cela nous apportera beaucoup de bonheur et d'enrichissement ! D'ailleurs nous avons déjà vécu des moments exceptionnels !*

### Comment décririez-vous votre devoir vis-à-vis de cette action ?

*Si j'avais pu parler avec ses parents, je leur aurais promis que je prendrais soin de lui et que je serais à ses côtés comme si c'était mon propre enfant. Venir dans un pays inconnu à 10 ans, seul, pour une opération médicale, c'est loin d'être facile ! Nous nous efforçons de rendre son séjour le moins douloureux possible, de lui offrir des moments réconfortants et d'autres divertissants. Il y a des instants difficiles, mais la relation qui se crée entre nous est très forte, et chaque éclat de rire est un pas de plus vers la guérison !*

### Qu'est-ce que vous diriez aux boulocains pour qu'ils viennent à la présentation du 19 avril ?

*« Mécénat Chirurgie Cardiaque » est une magnifique association qui comporte de multiples facettes ! Je découvre avec eux une Grande Famille qui œuvre pour une cause très noble : il y a le corps médical, les familles d'accueil, mais aussi de nombreux bénévoles... Nous vous les présenterons à travers un petit film ! Le travail accompli est formidable, mais il n'en reste pas moins que tout ceci est impossible sans l'aide de chacun : l'opération d'un enfant coûte 12 000 euros bien que les frais soient réduits au minimum... L'Union fait la force alors si de nombreuses personnes participent même modestement, Bouloc pourrait sauver un autre enfant !*

## Les chèques loisirs pour le centre de loisirs

**Avez-vous entendu parler de l'aide à la prise en charge des frais de séjour d'enfants en centre de loisirs sans hébergement à l'occasion des vacances scolaires et des temps de loisirs ?**

Depuis 2010, les parents des enfants de Bouloc qui fréquentent le centre de loisirs et dont le quotient familial n'excède pas 901 € peuvent prétendre au dispositif des chèques loisir mis en place et financé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Celui-ci accorde une participation fi-

nancière sur le prix de journée pendant un certain nombre de jours (variable en fonction du quotient) qui vient s'ajouter à l'aide financière de la CAF. Le CCAS a décidé cette année de doubler le nombre de journées accordées à chaque famille et de mettre en place une enveloppe supplémentaire par enfant afin de favoriser l'accès aux sorties ou séjours organisés par le centre de loisirs (montant de l'enveloppe déterminé par le quotient familial). Pour connaître les modalités d'application de ce dispositif, rapprochez-vous de la directrice du centre de loisirs ou du service social de la mairie.

## État civil

### MARIAGES

- Abderafik CHIBANI et Sabah OUADAH – 22/02/2013
- Stéphane VIBERT et Tatiana ERSHOVA – 16/03/201

### BAPTÊMES CIVIL

- Maïlys FRACES – 02/03/2013

### NAISSANCES

- Elliott JULIE – 22/01/2013
- Lonny CERTAIN – 23/01/2013
- Clara CHAMPIRE – 25/01/2013
- Clarice BERGER – 11/02/2013
- Elie PITOUS – 14/02/2013
- Edgar SALES – 18/02/2013
- Lise BAUMGARTH – 25/02/2013
- Maélan COUSTY – 01/03/2013
- Tom DA ROCHA – 15/03/2013
- Inès LE BONNIEC – 17/03/2013

### DÉCÈS

- Jérôme CHAILLOUT à 44 ans (30/01/2013)
- Ghislaine PECH (née LACOTE) à 60 ans (31/01/2013)
- Léonor CASTRO (Née AGUILAR) à 84 ans (08/03/2013)
- François BENEZECH à 65 ans (10/03/2013)
- Eugène LECHEVANTON (16/03/2013) à 80 ans

## Une navette pour aller au marché de Fronton

La municipalité de Fronton met à votre disposition une navette pour vous rendre au marché de *plein vent* le jeudi matin.

**Tarif de la navette aller-retour : 1 € !**

**Renseignement :**

Mairie de Fronton au **05 62 79 92 10**.

- **9 h :** Départ de Castelnaud (Fontaine)
- **9 h 05 :** Bouloc (devant le café des sports)
- **9 h 08 :** Villeneuve-lès-Bouloc (Mairie)
- **9 h 12 :** Saint-Sauveur (Mairie)
- **9 h 20 :** Cépet (arrêt de bus D20)
- **9 h 28 :** Gargas (église)
- **9 h 32 :** Vacquiers (Mairie)
- **9 h 45 :** Villaudric (salle des fêtes)
- **9 h 50 :** Arrivée au marché de Fronton à 11 h 30.
- **11 H 30 :** Le retour effectuée le même itinéraire en sens inverse.

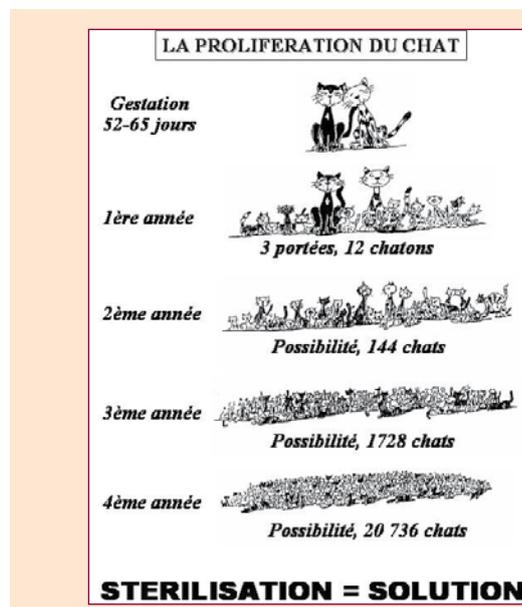
## C'est la saison pour les « jardins solidaires »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bouloc vous informe qu'il reste quelques parcelles de 25 m<sup>2</sup> ou 50 m<sup>2</sup> disponibles aux jardins solidaires, situés rue de la Pégou. Avec les beaux jours, les jardiniers et tous les promeneurs disposent d'un abri commun muni de tables de pique-nique. Les parcelles sont équipées d'un cabanon individuel ainsi que d'un compteur d'eau. Le tarif de mise à disposition des parcelles est très modique. Contact et renseignement à la Mairie ou par téléphone au 05 62 79 94 94.

## Brève

### Prolifération des chats

Le service de la Police Municipale est fréquemment sollicité par les administrés pour capturer des chats abandonnés ou errants et les emmener à la fourrière. Face à ce phénomène, il semble important de sensibiliser les propriétaires de chats domestiques à la stérilisation. Le schéma ci-joint est là pour rappeler la rapidité de la prolifération des félins. N'hésitez pas à contacter votre vétérinaire qui pourra vous renseigner sur la meilleure solution à adopter pour votre animal et pour le voisinage...



## PHARMACIES DE GARDE

**Lundi 1<sup>er</sup> avril**

**Phie GLANDOR à Cépet**

168 av. de Toulouse - 05 61 09 55 86

**Dimanche 7 avril**

**Phie CLAUDIN & SALAMA à Castelginest**

46 rue de la Pépinière - 05 61 70 17 33

**Dimanche 14 avril**

**Phie CHARLES & DUPIN à St-Alban**

25 av. de Villemur - 05 61 37 18 55

**Dimanche 21 avril**

**Phie BARDELLOTTO-DELPY & FAULIN à Fonbeauzard**

98 rte de Fronton - 05 61 70 10 26

**Dimanche 28 avril**

**Phie LELEU à Aucamville**

125 rte de Fronton - 05 61 37 03 30

**Lundi 1<sup>er</sup> mai**

**Phie LONGUEFOSSE à GAGNAC S/G**

14 pl. de la République - 05 61 35 92 88

**Dimanche 5 mai**

**Phie LOURTAU-GUILHOT à Fenouillet**

77 rue Jean-Jaurès - 05 61 70 06 63

**Mercredi 8 mai**

**Phie RAOUL & VICTORY à Bouloc**

3 rue de la Pégou - 05 61 82 04 15

**Judi 9 mai**

**Phie ROUCHI & TORRES à Castelginest**

3 rue de l'Église - 05 61 70 16 15

**Dimanche 12 mai**

**Phie SCHRIVE & VALETTE à St-Alban**

66 bis rte de Fronton - 05 61 70 03 89

**Dimanche 19 mai**

**Phie COHEN & MASSOULIER à Aucamville**

83 rte de Fronton - 05 61 70 26 15

**Lundi 20 mai**

**Phie ALBUS à Bruguères**

18 place République - 05 62 79 14 49

**Dimanche 26 mai**

**Phie FILAQUIER & VOVIS à Pechbonnieu**

21 rte de Bessières - 05 61 09 88 48

**Dimanche 2 juin**

**Phie BARDELLOTTO-DELPY & FAULIN à Fonbeauzard**

98 rte de Fronton - 05 61 70 10 26

**Dimanche 9 juin**

**Phie BUSCAIL-COLASSON & GARBAY à St-Jory**

Rte de St-Sauveur - 05 61 35 50 14

**Dimanche 16 juin**

**Phie CANUT & JEANNEAU à Aucamville**

5 pl. Naugein - 05 62 75 21 91

**Dimanche 23 juin**

**Phie CESARI à Launaguet**

36 rte de Bessières - 05 61 74 85 34

**Dimanche 30 juin**

**Phie FERDOUS-PAGES à Launaguet**

1 av. des Nobles - 05 61 74 04 57

## Bienvenue au cuisiniste !

**S**amedi 9 mars, un cuisiniste a ouvert ses portes au 7 rue du Château, en face d'Intermarché. « COMERA Cuisines » (COMpagnie des MEubles RAtionnel) propose des cuisines françaises, fabriquées près de Nantes. Dans son « show-room » (salle d'exposition) savamment décoré, le frontonnais Christophe Benrabah aime donner des conseils et accompagner ses clients « de la conception jusqu'à l'installation ». Menuisier de métier, cet homme au « goût prononcé pour les cuisines et l'agencement d'inté-

rieur » a ouvert sa boutique après avoir travaillé pour plusieurs grands groupes dans ce domaine. Un commerçant de proximité de plus que vous pouvez contacter au **06 71 37 36 56** • [www.comera-cuisines.fr](http://www.comera-cuisines.fr)



## Changement de fleuriste

**D**epuis le 1<sup>er</sup> février, « Maëlig Fleurs » remplace « Le rêve fleurie » au 23 rue Jean-Jaurès. L'heureuse nouvelle fleuriste s'appelle Maëlig Bompard et travaillait auparavant sur les marchés avant de se lancer dans cette aventure. Elle propose compositions florales, plantes, pour mariages, baptêmes, deuil et anniversaire. Entre modernité et originalité, sa boutique est ouverte le mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30. Les vendredis et samedis de 9 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 20 h 00 et les dimanches et jours fériés de 9 h 00 à 13 h 00. Livraison à domicile. Contact au **05 62 22 69 95**.



## Brève

Un court métrage à Bouloc ?

Un projet de court-métrage de fiction qui serait tourné au mois d'août à Bouloc est à l'étude. Cette initiative vient de trois jeunes étudiants parisiens (dont un jeune originaire de Bouloc) qui, sur leur temps libre, travaillent pour des professionnels du cinéma ou à la réalisation de projets cinématographiques indépendants. Plus d'infos dans notre prochaine édition au mois de juin...



## Elle valorise votre intérieur...

**A**près quelques années d'activité sur Montpellier, Laura Demanche vient de s'installer sur Bouloc où elle souhaite poursuivre son activité d'architecture intérieure et de décoration. Native de Toulouse, elle a choisi ce métier pour « valoriser les espaces, créer des jeux de lumière et réaliser le mariage subtil des couleurs et des matières ». Et de continuer « j'aime créer et donner de l'émotion dans le regard des gens ». Son agence « LD Concept Intérieur » peut organiser et suivre votre chantier. Laura peut vous

aider à réaliser quelque chose de cohérent avec votre budget et vous aider dans vos choix que ce soit pour relooker votre intérieur ou simplement l'aménager. Une envie de revoir votre espace ? (privé, public, collectif...) Un désir d'idées, d'astuces, de couleurs ? Une nouvelle vie pour vos meubles et objets ? Une idée de cadeau insolite pour vos proches ? Vous pouvez contacter cette nouvelle arrivante sur la commune au **06 12 52 47 99** ou par mail : [laura.demanche@orange.fr](mailto:laura.demanche@orange.fr)

### BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc

[communication@mairie-bouloc.fr](mailto:communication@mairie-bouloc.fr)

[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr) • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication :

Christian FAURIE

Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER

(Service communication – vie associative)

Comité éditorial : Christian FAURIE,

Nicolas LE CHEVILLER, Josette FERNANDES

et Chantal LAFFONT

Création, réalisation et impression :

Evoluprint à Bruguères